



Vitesse sur autoroute

Respectons toujours les limitations de vitesse

**Campagne réalisée par la Sécurité routière,
en partenariat avec les sociétés d'autoroutes**

Dossier de presse

Jeudi 6 juillet 2006

CONTACTS PRESSE

Retrouvez toutes les informations sur les sites :

www.securiteroutiere.gouv.fr
www.autoroutes.fr

Sommaire

I - 130 km/h sur autoroute : une limitation adaptée pour rouler en sécurité

1. 130 km/h sur autoroute : une réglementation qui allie sécurité et fluidité du trafic p.3
2. Respecter la limitation de vitesse à 130 km/h sur autoroute sauve des vies p.4
3. Dépasser les 130 km/h, c'est mettre sa vie et celle des autres en danger p.4
4. Des actions de contrôle efficaces et permanentes p.4

II - Adapter sa vitesse sur autoroute en fonction des conditions de circulation, c'est adopter le bon comportement

1. La route change tous les jours, même sur autoroute p.6
2. Adapter son comportement est essentiel pour rouler en toute sécurité p.8

III - Une nouvelle campagne de sensibilisation consacrée au respect des limitations de vitesse sur autoroute

1. Deux spots radios diffusés par la Sécurité routière sur la vigilance au volant et l'idée reçue du gain de temps p.10
2. Huit spots radio, dont un en anglais, destinés à une diffusion sur le réseau FM 107.7 des sociétés d'autoroutes, tout au long de l'été p.11
3. Deux campagnes d'affichage pour sensibiliser le plus de monde p.11

Annexes :

1. Tableau des limitations de vitesse à respecter sur tous les réseaux routiers p.13
2. Fiche technique des supports de la campagne de sensibilisation « 130 km/h » p.14
3. Affiches (sur demande aux services de presse) p.15

130 km/h sur autoroute : une limitation adaptée pour rouler en sécurité

L'autoroute, de par sa conception, permet un trafic fluide et sécurisé, dès lors que les limitations de vitesse autorisées sont respectées. Depuis 2002, on enregistre une baisse considérable du nombre de personnes tuées sur ce réseau (-38,5%), due pour deux tiers au respect des limitations de vitesse. Néanmoins, la vitesse reste l'un des premiers facteurs d'accidents mortels sur autoroute en 2005.

1. 130 km/h sur autoroute : une réglementation qui allie sécurité et fluidité du trafic

La limitation de vitesse à 130 km/h prend en considération deux enjeux : un souci permanent de sécurité pour les automobilistes et la possibilité de circuler de manière fluide partout en France.

Dans sa conception, le réseau autoroutier répond à ces deux exigences. Virages en grandes courbes, pentes légères, tracés fluides : le tracé des autoroutes élimine des causes d'accidents déplorées sur d'autres réseaux. La séparation des voies de circulation par un terre-plein central ou le remplacement des carrefours par des échangeurs écartent une part importante d'accidents, tels que les chocs frontaux ou les collisions.

De nombreuses expérimentations ont été menées depuis 1973, avant d'introduire une limitation adaptée à ce réseau. Jusqu'en 1973, il n'y avait pas de limitation de vitesse et le taux de personnes tuées (nombre de personnes tuées pour 100 millions de kilomètres parcourus) était de 3,6. Ce taux est descendu à 1,5 lorsque la limitation à 120 km/h a été introduite entre 1973 et 1974. Il est remonté à 2,1 pour une limitation de 140 km/h en 1974, pour retomber à 1,5 pour une limitation fixée à 130 km/h à partir de novembre 1974.

Dès lors que les véhicules respectent la limitation de vitesse à 130 km/h, on constate une baisse des accidents sur autoroute. Cette limitation de vitesse, adaptée aussi aux infrastructures autoroutières - les glissières de sécurité sont par exemple conçues pour absorber le choc d'un véhicule - est donc apparue légitime.

2. Respecter la limitation de vitesse à 130 km/h sur autoroute sauve des vies

Avec la baisse de l'accidentalité depuis 2002, l'autoroute reste aujourd'hui le réseau de circulation le plus sûr, dès lors que l'on circule en respectant la limitation de vitesse à 130 km/h en condition de circulation normale. Depuis 2002, la vitesse moyenne sur autoroute a baissé de 5 à 6 %, alors que le taux de dépassement du 130 km/h sur autoroute de liaison a été divisé par 1,5 (de 50 à 34%)¹. La politique de contrôle automatisé des vitesses mise en place par le gouvernement depuis 2002 a permis de sauver 203 vies sur les autoroutes de France : en tenant compte de l'augmentation du trafic, le nombre de personnes tuées a baissé de 38,5% entre 2002 et 2005. En 2005, on comptabilise 0,29 décès par 100 millions de kilomètres parcourus.

On estime que la baisse du nombre de personnes tuées est due pour deux tiers au respect des limitations de vitesse sur autoroute.

¹ Sources ASFA et Observatoire national interministériel de la sécurité routière / ONISR (bilans 2005)

3. Dépasser les 130 km/h, c'est mettre sa vie et celle des autres en danger

La proportion des Français qui déclarent rouler à une vitesse égale ou inférieure à celle autorisée s'élève à 71 % sur autoroute². Pourtant, des efforts doivent être poursuivis alors que la vitesse reste l'un des premiers facteurs d'accidents mortels sur ce réseau routier en 2005 : encore un accident mortel sur trois a pour origine une vitesse excessive ou une conduite dangereuse (*cf. encadré ci-dessous*). En 2005, dix accidents mortels causés par des véhicules circulant à 160 km/h et plus ont provoqué la mort de douze personnes (soit 5 % de l'ensemble des personnes tuées sur autoroute). Parmi ceux-ci, quatre accidents mortels causés par des véhicules circulant à 200 km/h et plus ont été à l'origine de la mort de six personnes. La fatigue, que peut provoquer la vitesse (*cf. point II.2*), est aussi responsable d'un accident mortel sur trois sur autoroute³.

Dépasser la limitation de vitesse autorisée, c'est s'exposer à des risques supplémentaires sur autoroute. Les vitesses excessives, inadaptées au trafic ou aux conditions météo provoquent d'importants effets aggravants. Par exemple, lorsque l'on roule à 150 km/h au lieu de 130 km/h, la distance de freinage est de 166 mètres au lieu de 130 mètres à 130 km/h. Le véhicule est encore à 80 km/h après 130 mètres parcourus et met 36 mètres avant de s'arrêter⁴.

Facteurs d'accidents mortels en 2005 sur le réseau autoroutier⁵

Vitesse et conduite dangereuse	1 accident sur 3
Fatigue, hypovigilance, endormissement	1 accident sur 3
Alcool, drogue, médicaments	1 accident sur 4
Présence de piéton (y compris sortis du véhicule et extérieurs)	1 accident sur 8
Obstacles véhicules	1 accident sur 10
Inattention, distraction (utilisation du portable, lecture de la carte routière, ...)	1 accident sur 14
Pneumatiques	1 accident sur 30
Contresens et recul	1 accident sur 20

4. Des actions de contrôle efficaces et permanentes

De nombreux contrôles de vitesse sont effectués sur autoroute par les services de police et de gendarmerie. De plus, 123 radars automatiques fixes sont installés sur le réseau autoroutier, ce qui représente 16% des 770 radars fixes déployés en France au 30 juin 2006.

² Source Baromètre Ifop pour la Sécurité routière « Les Français et la Sécurité routière », avril 2006

³ Source ASFA – Analyse des accidents mortels 2005

⁴ Source Cete de l'Est « Pour le respect de l'interdistance », décembre 2001)

⁵ Source ASFA – Analyse des accidents mortels 2005

Rappel des sanctions encourues en cas d'excès de vitesse sur tous les réseaux routiers

Moins de 20 km/h au-dessus de la vitesse autorisée (vitesse maximale de circulation de 50km/h au plus)	Amende de 135 € et retrait d'un point sur le permis de conduire (90 € si paiement dans les 15 jours).
Moins de 20 km/h au-dessus de la vitesse autorisée (vitesse maximale autorisée de plus de 50km/h)	Amende de 68 € et retrait d'un point sur le permis de conduire (45 € si paiement dans les 15 jours).
De 20 à 29 km/h au-dessus de la vitesse autorisée	Amende de 135 € et retrait de deux points sur le permis de conduire.
De 30 à 39 km/h au-dessus de la vitesse autorisée	Amende de 135 € et retrait de trois points sur le permis de conduire.
De 40 à 49 km/h au-dessus de la vitesse autorisée	Rétention immédiate du permis de conduire, amende pouvant aller jusqu'à 750 €, retrait de quatre points et suspension du permis de conduire pour une durée maximale de trois ans.
Grand excès de vitesse : 50 km/h et plus au-dessus de la vitesse autorisée	Amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, retrait de six points, suspension du permis pour une durée maximale de trois ans, rétention du permis de conduire (en cas de récidive dans les trois ans, l'amende est de 3 750 € à laquelle s'ajoutent trois mois de prison). Possibilité de confiscation du véhicule.

Adapter sa vitesse sur autoroute en fonction des conditions de circulation, c'est adopter le bon comportement

Même si l'autoroute est un réseau routier particulièrement sécurisé, les conditions de circulation évoluent en permanence. À tout moment, les conducteurs peuvent être confrontés à des situations imprévues (ralentissements, travaux, intempéries, accidents, etc.). C'est pourquoi il faut impérativement respecter les limitations de vitesse sur autoroute pour être capable d'anticiper et de gérer ces événements. Un comportement indispensable pour sauver des vies.

1. La route change tous les jours, même sur autoroute

L'infrastructure autoroutière est sécurisée. Il n'en reste pas moins que, comme sur les routes nationales, départementales ou urbaines, il est essentiel de rester attentif pour être capable de faire face à toute situation imprévue. Le respect des limitations de vitesse (130 km/h ou 110 km/h sur certaines sections ou en cas de pluie et 50 km/h en cas de brouillard), des distances de sécurité, et l'adaptation de sa conduite s'imposent. Le comportement des conducteurs est déterminant pour la sécurité de tous.

Les situations imprévues peuvent être multiples :

- obstacle sur la voie (véhicule en panne, objets, etc.)
- éclatement de pneu
- faute de conduite
- fortes intempéries
- travaux (rétrécissement de voie, basculement de chaussée qui nécessite un changement de file, etc.)
- ralentissement
- accident
- etc.

Dans de nombreux cas (hors les imprévus), les automobilistes sont informés très en amont de la difficulté et sont invités à ralentir (panneaux à message variable, FM 107.7, signalisation, équipes de sécurité sur place, ...). Ces consignes doivent être impérativement respectées.

▪ Chantiers : ralentir pour ne pas risquer la vie des agents d'exploitation⁶

La sécurité du personnel intervenant sur les réseaux autoroutiers est une préoccupation. En 2005, 134 accidents impliquant des usagers de l'autoroute ont été enregistrés : 3 agents d'exploitation ont été gravement blessés et 15 légèrement.

Sur ce réseau, pas moins de 60 000 chantiers pour 540 000 kilomètres de balisage et plus de 225 000 interventions sont comptabilisés par an. Les agents d'exploitation des directions départementales de l'équipement (DDE) et des sociétés d'autoroutes sont des professionnels au service des usagers souvent conduits à travailler à proximité, voire au cœur, des flux de circulation les plus importants.

⁶ Source : ASFA – bilan des accidents des personnes d'intervention 2005

L'approche d'un chantier constitue un moment délicat pour les conducteurs. Elle nécessite des mesures accrues de sécurité dans des conditions de circulation exceptionnelles (modification de la signalisation, réduction du nombre de voies, changement de sens de la circulation, suppression de la bande d'arrêt d'urgence, etc.). Les usagers de la route doivent être attentifs aux panneaux de signalisation spécifiques - toujours placés en amont - qui les informent du chantier à venir, et donc des risques particuliers qu'il comporte. Chacun doit alors adapter son comportement en conséquence :

- en respectant les consignes de sécurité délivrées par les panneaux à message variable et la signalisation ;
- et surtout, en respectant les limitations de vitesse spécifiques ainsi que les distances de sécurité. En cas d'intempéries, il est recommandé de redoubler de prudence afin d'anticiper tout danger lié aux travaux ou aux comportements des autres automobilistes (heurt d'un obstacle, dérapage sur des gravillons, etc.).

▪ **Embouteillages : gagner du temps en roulant moins vite, c'est possible**

La société des Autoroutes du sud de la France (ASF) déploie depuis l'été 2004 un système de régulation dynamique de vitesse sur l'autoroute A7. Il consiste à prescrire un abaissement de la vitesse (de 130 km/h à 110 ou 90 km/h) avant que le trafic ne s'engorge. Les conducteurs sont informés *via* Radio Trafic FM (107.7) et par les panneaux à message variable tout au long de la zone régulée. Cette initiative poursuit plusieurs objectifs :

- augmenter le débit de la section pour une meilleure fluidité du trafic,
- limiter ou retarder la formation des embouteillages les jours de fort trafic,
- renforcer la sécurité routière grâce à une vitesse homogène limitant les à-coups, facteurs d'accidents,
- améliorer le confort en limitant les effets de conduite « en accordéon », source de fatigue et de stress pour les conducteurs.

Sur l'autoroute A7 : un bilan très positif

En 2005, dans le sens nord/sud, la régulation des vitesses réduite par paliers à 110, 90 ou 70 km/h enregistre des gains notables en termes de sécurité, de respect des vitesses prescrites, d'encombrements ainsi que de débits écoulés en période de pointe : 20 % d'accidents et près de 40 % d'encombrements en moins que 2004 ont été constatés pendant les périodes régulées. Ainsi, ce sont quelques 200 000 heures de bouchons économisées. L'opération bénéficie également d'une excellente adhésion de la part des automobilistes.

Dans le sens sud/nord, la régulation des vitesses, après deux étés d'activation, voit également ses bénéfices confirmés et stabilisés en termes de fluidité de circulation et de sécurité. Ainsi, à trafic égal :

- les embouteillages ont diminué de 16 %,
- en pointe, le trafic a pu augmenter de 10 %,
- le taux d'accident a baissé de près de 50 %,
- et près de 80 % des conducteurs interrogés estiment avoir tiré profit de l'opération.

2. Adapter son comportement est essentiel pour rouler en toute sécurité

La conduite rapide rend plus difficile la maîtrise de son véhicule en cas d'imprévu, mais provoque aussi des troubles physiologiques susceptible d'accroître le risque d'accident. C'est pourquoi, respecter les vitesses et les distances de sécurité, faire des pauses, mettre sa ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière doivent devenir des réflexes pour chacun.

▪ La vitesse fatigue

Les longs trajets sur autoroute fatiguent le conducteur et peuvent inciter à rouler plus vite, surtout si l'autoroute est peu fréquentée. Même une personne jeune et en pleine forme, avec de bons réflexes, voit ses performances et ses possibilités d'action amoindries par la vitesse. Il ne faut pas hésiter à s'arrêter toutes les deux heures pour se reposer et repartir plus attentif.

Contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas les vitesses modérées qui provoquent l'endormissement par ennui, mais plutôt une conduite rapide. Obligeant le conducteur à traiter un grand nombre d'informations dans un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision, la vitesse induit un stress important qui entraîne fatigue et perte de vigilance, deux facteurs majeurs d'accident.

▪ La vitesse modifie le champ visuel

90 % des informations nécessaires à la conduite sont visuelles. Or, la capacité de perception visuelle diminue au fur et à mesure que la vitesse augmente. Plus on va vite, plus le champ de vision se rétrécit. À l'allure d'un piéton, on dispose d'un champ visuel de 180°, voire un peu plus. Devenu automobiliste, on ne dispose plus que d'un champ visuel de :

- 100° à 40 km/h
- 75° à 70 km/h
- 45° à 100 km/h
- 30° à 130 km/h (une vision « en couloir »)

▪ La vitesse augmente le nombre d'images transmises au cerveau

Avec une diminution du champs visuel, il devient difficile de traiter et d'analyser toutes les informations données par ces images (présence d'autres usagers, de piétons, de deux-roues, de véhicules, multiplicité de la signalisation, ...).

Levons une idée fausse !

Rouler plus vite fait gagner du temps...

Faux. En roulant à 150 km/h au lieu de 130 km/h sur autoroute, sur 100 km, on ne gagne pas plus de six minutes. Un gain particulièrement faible comparé aux risques encourus.

▪ **La vitesse augmente les distances de freinage**

Sur une chaussée sèche avec des freins et des pneus en bon état, la distance moyenne de freinage est de 93 mètres à 130 km/h, à laquelle il convient d'ajouter le temps moyen de réaction (environ 1 seconde), soit une distance totale parcourue de 130 mètres à 130 km/h. Au-delà de 130 km/h, la voiture devient moins maniable : la vitesse rend le changement de trajectoire et la maîtrise du véhicule plus difficiles du fait, notamment, de la diminution de l'adhérence des pneus.

Les temps de réaction sont incompressibles. Il faut en moyenne une seconde à un conducteur en état de vigilance normale pour que l'information parvienne à son œil et à son cerveau et déclenche une réaction. C'est-à-dire, qu'avant même d'avoir commencé à freiner ou à éviter l'obstacle, l'automobiliste va parcourir :

- 14 mètres à 50 km/h
- 25 mètres à 90 km/h
- 36 mètres à 130 km/h

Le Code de la route impose aux conducteurs de respecter un intervalle d'au moins deux secondes avec le véhicule qui le précède. Ceci correspond à une distance de :

- 28 mètres à 50 km/h
- 50 mètres à 90 km/h
- 62 mètres à 110 km/h
- 73 mètres à 130 km/h

Rappel des sanctions encourues en cas de non-respect des distances de sécurité

Le non-respect des distances de sécurité est sanctionné par une amende pouvant atteindre 750 euros et un retrait de trois points du permis de conduire. Si l'infraction est commise sur les ouvrages routiers présentant des risques particuliers comme les tunnels, le conducteur est également passible d'une suspension de permis de conduire d'une durée maximale de trois ans.

Une nouvelle campagne de sensibilisation consacrée au respect des limitations de vitesse sur autoroute

50 km/h en ville, 90 km/h sur les routes nationales et départementales, 130 km/h sur autoroute : le respect des limitations de vitesse est au cœur du dispositif de sensibilisation de la Sécurité routière en 2006. L'objectif est de rappeler aux automobilistes la réglementation en matière de limitation de vitesse, en toute circonstance, et quel que soit le type de réseau sur lequel on circule. La première campagne de mobilisation, lancée en avril dernier, a été consacrée au respect du 90 km/h sur les routes.

À la veille des grands chassés-croisés de l'été sur les autoroutes de France, la Sécurité routière, en partenariat avec les sociétés d'autoroutes, adresse un nouveau message de sensibilisation à destination des automobilistes : 130 km/h, c'est la vitesse maximale autorisée pour circuler en sécurité sur autoroute par temps sec.

On pourra entendre sur les radios généralistes, deux spots radios conçus par la Sécurité routière qui interpellent les conducteurs sur le respect du 130 km/h, en levant notamment certaines idées fausses. Les sociétés d'autoroutes, quant à elles, diffuseront sur leur réseau FM 107.7 huit spots radios pour rappeler aux conducteurs d'adapter leur vitesse en toute circonstance et exposer les bienfaits d'une conduite souple et concentrée, dans le respect des limitations de vitesse.

1. Deux spots radios diffusés par la Sécurité routière sur la vigilance au volant et l'idée reçue du gain de temps

La campagne de la Sécurité routière se décline en deux spots radio de trente secondes diffusés sur les radios généralistes du vendredi 7 juillet au dimanche 27 août 2006.

▪ « Images dans la tête »

C'est le thème du premier spot qui rappelle que plus le cerveau est sollicité, plus les informations à traiter par les conducteurs se bousculent et rallongent le temps de réaction. Pour le démontrer, la Sécurité routière a utilisé le principe d'une énumération de mots reprenant des informations à traiter par le conducteur : « Une voiture verte... une camionnette blanche... panneau... voiture rouge... pont... station-service... camion... décapotable... peupliers... voiture bleue... caravane... voiture blanche... champ de blé... voiture noire... panneau... camion... », de plus en plus vite, jusqu'à aboutir à un bruit de freinage, puis d'accident. « Sur autoroute, c'est 130 km/h ».

▪ « Gain de temps »

Ce second spot s'attaque à l'idée fausse largement répandue selon laquelle rouler plus vite permet d'arriver plus vite à destination. « Tous pensent que le temps est précieux et qu'augmenter sa vitesse de quelques kilomètres/heure, ça permet d'arriver plus tôt. Ils oublient qu'en dépassant la vitesse autorisée, c'est surtout l'accident qui arrive plus vite... ». « Sur 100 kilomètres parcourus à 150 km/h au lieu de 130, on ne gagne en fait que six minutes... »

2. Huit spots radio, dont un en anglais, destinés à une diffusion sur le réseau FM 107.7 des sociétés d'autoroutes, tout au long de l'été

Parallèlement à cette campagne de sensibilisation sur le respect des limitations de vitesse à 130 km/h, la Sécurité routière a réalisé, en partenariat avec les sociétés d'autoroutes, des messages radio qui seront très fréquemment diffusés sur les radios FM 107.7 des sociétés d'autoroutes, tout l'été. Sept messages qui rappellent qu'au-delà du risque vital, respecter les limitations de vitesse sur autoroutes c'est aussi faire preuve d'un comportement responsable. Un huitième message a été réalisé en anglais à l'intention des automobilistes étrangers.

Respecter la vitesse autorisée, c'est :

- rouler moins fatigué, moins stressé,
- s'adapter aux infrastructures,
- économiser du carburant,
- et préserver l'environnement.

Tout en :

- levant les idées fausses sur le gain de temps en cas d'excès de vitesse,
- rappelant les conséquences d'une conduite dangereuse,
- appelant à la responsabilité en adoptant une conduite à vitesse adaptée.

Tous les sujets liés à la conduite sur autoroute sont abordés et, grâce au réseau des sociétés d'autoroute, le conducteur est directement sensibilisé dans son véhicule, alors qu'il est au volant. **Un message en anglais s'adresse également aux automobilistes étrangers qui traversent la France pendant leurs vacances.**

3. Deux campagnes d'affichage pour sensibiliser le plus de monde

En appui de cette campagne radio, la Sécurité routière et les sociétés d'autoroutes ont conçu chacune des affiches qui sont diffusées au sein de leur réseau.

- **« Sur autoroute, la vitesse est responsable d'un accident mortel sur trois »**

L'affiche, imaginée par la Sécurité routière, reprend le visuel d'un compteur de vitesse brisé par le choc d'un accident, dont l'aiguille pointe sur 150 km/h. 30000 exemplaires seront diffusés à son réseau : préfectures, direction départementale de l'équipement, auto-écoles et aux entreprises chartées Sécurité routière.

- **« Adaptez votre vitesse en toute circonstance »**

Les affiches, destinées aux sociétés d'autoroutes, représentent trois panneaux de signalisation (pluie, travaux, trafic chargé) et invitent les automobilistes à *« adapter leur vitesse en toute circonstance »*. Pendant l'été, plus de 3 000 affiches seront apposées en gare de péage des réseaux autoroutiers concédés (dont 160 en format 4 m X 3 m sur les réseaux Sanef et Area). Cette affiche sera aussi diffusée aux centres d'éducation routière (CER), aux centres d'éducation à la conduite Centaure et à Norauto, partenaires des sociétés d'autoroutes.

Annexes

– Annexe 1 –

Les limitations de vitesse à respecter sur tous réseaux routiers

Conducteurs confirmés				
	Ville	Route	Route à chaussées séparées	Autoroute
Temps sec	50 km/h	90 km/h	110 km/h	130 km/h
Pluie	50 km/h	80 km/h	100 km/h	110 km/h
Brouillard	50 km/h	50 km/h*	50 km/h*	50 km/h*

** si la visibilité est inférieure à 50 mètres*

Jeunes conducteurs				
	Ville	Route	Route à chaussées séparées	Autoroute
Temps sec	50 km/h	80 km/h	100 km/h	110 km/h

- Annexe 2 -

Fiche technique des supports de la campagne Sécurité routière sur le respect des limitations de vitesse sur autoroute

ANNONCEUR Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer / Direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR)

Rémy Heitz
Jean Panhaleux,
Yves Rauch, Laurence Dudal, Florence Genon-Catalot

AFFICHAGE

Nom du visuel : Affiche 40 X 60 cm générique, destinée au réseau sécurité routière (pas d'achat d'espace)
« Le compteur »

RADIO

Date de sortie : Le 7 juillet
Format : 2 x 30"
Noms des messages : « Gain de temps » et « Images dans la tête »

ANNONCEUR Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes et d'ouvrages à péage (ASFA)

Jean Mesqui
Jacques Boussuge, Laurence Guillerm

AFFICHAGE

Date de sortie : Affiche 80 x 60 cm / 4 x 3 m, destinée au réseau des sociétés d'autoroutes (pas d'achat d'espace).
Nom du visuel : « Adaptez votre vitesse »

RADIO

Date : Juillet / août / septembre
Format : 8 x 30"
Noms des messages : « Fatigue », « Infrastructure », « Gain de temps », « Conduite dangereuse », « Vitesse adaptée », « Economie de carburant », « Environnement »
« Appropriate speed ».

AGENCE DE COMMUNICATION LOWE Paris / Stratéus

Responsables agence : Eric Zajdermann,
Caroline Renaud, Charlie Bouchet, Anne Guillaume
Direction de création : Claire Ravut, Stéphane Renaudat
Directeur artistique : Jocelyn Berthat
Concepteur-rédacteur : Philippe Lopez
Photographe : Olivier Foulon
Maison de production son : Chez Jean

– Annexe 3 –

Les affiches



**SUR AUTOROUTE, LA VITESSE EST RESPONSABLE
D'UN ACCIDENT MORTEL SUR TROIS**



CHANGEONS

ADAPTEZ VOTRE VITESSE en toute circonstance

